

ANALYSE DE LA STRATEGIE

*Les élus des comités d'entreprise remplissent d'autant mieux leur rôle en matière économique qu'ils peuvent poser **un regard critique** sur la stratégie poursuivie par leur direction.*

Le besoin, pour les élus des CE, d'anticiper les évolutions des activités et de l'emploi de leur entreprise est croissant, et l'analyse de la stratégie de moyen terme peut s'avérer très utile pour cela.

*Dans le cadre de nos missions d'expertise, l'analyse de la stratégie est un point de passage essentiel pour **nourrir la réflexion et la connaissance des élus** et leur permettre d'être le mieux outillés dans les négociations.*

Le travail de l'expert :

L'expert s'attache, à travers l'analyse de documents stratégiques présentant les perspectives d'activité de moyen terme de l'entreprise, à décrire et analyser la stratégie élaborée par la direction (et le Groupe, le cas échéant).

Il conduit également des analyses sectorielles pour replacer la stratégie de l'entreprise concernée dans son univers concurrentiel.

L'analyse de la stratégie est un élément central des expertises Syndex.

Elle s'appuie sur les fortes compétences sectorielles et techniques que le cabinet a su développer au fil des années ainsi que sur une jurisprudence constante et favorable aux salariés.

L'analyse de la stratégie se conduit généralement au sein d'une mission dite « légale », notamment les missions d'analyse des comptes annuels et prévisionnels.

En fonction des enjeux, d'autres cadres de nominations peuvent être envisagés : Droit d'Alerte, Concentration, etc.

Dans tous les cas, nous consulter avant.

Qui peut désigner l'expert ?

Nous contacter

Quand ?

Nous contacter

Comment désigner l'expert ?

Nous contacter

Prise en charge

Généralement à la charge de l'employeur, si l'analyse de la stratégie est incluse dans une expertise dite « légale ».

Dans tous les cas, nous consulter avant.